

**PRATIQUE SOIGNANTE**  
**&**  
**PRATIQUES RELIGIEUSES**

Aumôneries des Hôpitaux Universitaires de Genève

8<sup>me</sup> édition revue et corrigée - mars 2006

**Nous sommes reconnaissants à nos collègues du CHUV pour  
leur plaquette «Pratiques religieuses et vie hospitalière», 4e édition, 1986,  
qui nous a inspirés dans la préparation de ce document.**

### **Tous nos chaleureux remerciements vont également à**

M. J.-C. BASSET, pasteur. Mme F. BOURELLY, infirmière en Médecine. Mme C. BRASEY, infirmière cheffe en Médecine. Mme H. BRON, infirmière en Chirurgie Thoracique et Cardio-vasculaire. Mme B. DEDERDING, infirmière enseignante. Mme D. DELUZ, diacre (Eglise catholique chrétienne) Mme M. DOMINGUEZ, infirmière à l'unité de transplantation médullaire. Mme Y. ELSIG assistante de direction (pour informatisation). Mme D. FERT, infirmière chargée de l'information et de la communication  
Mme A. GALLARD, infirmière en gynécologie. Abbé P. GANNAZ, aumônerie catholique. Sœur M.-J. PETREL, aumônier catholique. M. R. SOULIGNAC, infirmier spécialiste clinique en gériatrie et en psycho-gériatrie. Mme M. ZEHENDER, infirmière en pédiatrie.

### **Qui ont tous œuvré à la réalisation de ce document de 1989 à 1994.**

#### Eléments de bibliographie, liste non-exhaustive :

- *Assistance morale, religieuse ou philosophique aux patients hospitalisés*, guide pratique à l'usage du personnel hospitalier, Editions Guilbert, 179, av. de Maire, 7500 Tournai, Belgique.
- *Le fait religieux*, Jean Delumeau, (sous la dir.de), Editions Fayard, Paris, 1993.
- *Le grand atlas des religions*, Encyclopédie Universalis, Paris, 1988.
- *L'état des religions dans le monde*, Michel Clévenot, Editions La Découverte, Le Cerf, 1991.
- *Reste près de moi... pour l'aide aux croyants patients ou mourants*, Fédération des institutions hospitalières, 1978, Bruxelles.
- *Rites et religions, Guide pratique pour accueillir les malades à l'hôpital*, Editions Estem © 1998, 2ème édition, Paris.
- *Six fiches de présentations des traditions hindoue, bouddhiste, juive, chrétienne, musulmane et baha'ie*, Editions Centre Protestant d'Etudes, case postale 186, 1211 Genève 3.

# SOMMAIRE

Références pour la rédaction du document	4
--	---

## I. Eglises chrétiennes

Eglise Adventiste	5
Eglise Anglicane	6
Eglise Apostolique Arménienne	7
Eglise Catholique chrétienne	8
Eglise Catholique romaine	9
Eglise Orthodoxe	10
Eglise Protestante	11

## II. Grandes religions

Animisme	12
Baha'i	13
Bouddhisme	14
Hindouisme	15
Islam	16
Judaïsme	17

## III. Autres communautés religieuses

Eglise Néo-Apostolique	18
Mormons	19
Première Eglise du Christ scientifique	20
Témoins de Jéhovah	21

### **Références pour la préparation de ce document :**

Swami AMARANANDA, du Centre védantique à Genève pour l'Hindouisme (Corsier).  
Mme M. BERDJIS, pour l'Assemblée spirituelle locale des Baha'is de Genève.  
M. J. L. DUC, pour l'Eglise de la Science Chrétienne, Lausanne.  
M. G.-A. DUPANLOUP, pour l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, Genève.  
Rabbin F. GARAI et Grand rabbin Dr. A. SAFRAN, pour la Communauté israélite de Genève.  
M. GERLAND et M. PHILIPPIN, de la Société des Témoins de Jéhovah, Genève  
Mme H. MEIDO, Dr. Consultante en ethnopsychiatrie et psychologie transculturelle, Genève  
M. H. OUARDIRI et M. RAMADAN pour la Communauté islamique de Genève.  
M. PAPASIAN, pour l'Eglise apostolique arménienne de Genève.  
Père J. RENNTEAU, pour les Eglises orthodoxes à Genève.  
M. D. ROSAT, pour l'Eglise adventiste de Genève  
M. J. RUBIN, pour l'Eglise néo-apostolique en Suisse, Genève.  
M. G. TULKU, du Centre des hautes études tibétaines, Vevey (VD).

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rites	La nourriture prescriptions	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>Eglise ADVENTISTE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> Ancien et Nouveau Testament.</p> <p><u>Ouvrages d'édification spirituelle</u> Toute littérature chrétienne faisant référence biblique</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> Respect du samedi</p> <p>Sainte Cène</p> <p><u>Fêtes</u> Fêtes chrétiennes</p>	<p>Présentation de l'enfant à l'Eglise. Baptême des adultes par immersion.</p> <p>Pas de Baptême en cas d'urgence, mais faire venir un pasteur (même d'une autre confession) pour prier et accompagner les proches.</p>	<p>Se référer au patient ou à sa famille</p>	<p>Greffes d'organes et transfusion sanguine admises.</p>	<p>Appeler le pasteur de la communauté si possible pendant que la personne est encore lucide pour l'accompagner et prier avec ses proches.</p> <p>Autopsie et prélèvement d'organes admis sans difficulté.</p>

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>Eglise ANGLICANE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament</p> <p><u>Ouvrage d'édification spirituelle:</u> «The Book of Common Prayer»</p> <p><u>Fêtes</u> Noël, Vendredi-Saint, Pâques, Ascension, Pentecôte.</p>	<p>Si l'état de santé de l'enfant est critique, demander si possible la visite d'un prêtre anglican.</p> <p>En cas d'extrême urgence, un membre de l'équipe soignante catholique ou protestant est prié de baptiser l'enfant et ensuite d'informer le prêtre anglican.</p> <p>Pour baptiser : verser de l'eau sur le front de l'enfant en le nommant par son prénom et en disant : «N... je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit».</p>	<p>Pas de prescription particulière.</p>	<p>La Communauté anglicane insiste sur la prière et la visite des personnes qui souffrent, par des membres de l'Eglise.</p> <p>En cas d'aggravation de la maladie, si le prêtre anglican n'est pas disponible immédiatement et que la mort semble imminente, demander au malade (ou à sa famille s'il est inconscient) si les sacrements (confession, onction d'huile et eucharistie) peuvent être administrés par un aumônier catholique romain ou par un prêtre catholique chrétien.</p> <p>Greffes d'organes et transfusion sanguine admises.</p>	<p>Lors de la toilette mortuaire, croiser les bras du défunt sur la poitrine (les mains sur les épaules).</p> <p>L'autopsie et le prélèvement d'organes sont admis selon la procédure légale.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques quotidiennes Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>Eglise APOSTOLIQUE ARMENIENNE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - messe du dimanche et des fêtes - sacrement du pardon (confession) sur demande.</p> <p><u>Fêtes principales</u> Noël (fêté le 6 janvier), Pâques, Ascension, Pentecôte, Dormition de Marie (le 15 août), Toussaint.</p>	<p>Baptême : en cas d'urgence, celui-ci est donné sur demande des parents, à un enfant gravement malade. Ce baptême peut être donné par un membre de l'équipe soignante.</p> <p>Pour baptiser : verser de l'eau sur le front de l'enfant en le nommant par son prénom et en disant : «N... je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit».</p>	<p>Pas de viande ni de laitage pendant le Carême. Facultatif pour les malades.</p>	<p>A la demande du patient, la communion est apportée par un prêtre.</p> <p>A sa demande ou à celle de sa famille - si possible lorsque le malade est encore lucide - il peut recevoir l'onction des malades, donnée par un prêtre.</p> <p>Greffes d'organes et transfusion sanguine admises.</p>	<p>Avertir le prêtre.</p> <p>Si nécessaire, mettre en relation le patient, ses proches et le prêtre.</p> <p>L'autopsie et le prélèvement d'organes sont admis selon la procédure légale.</p>

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rite et prescriptions
<b>Eglise CATHOLIQUE CHRETIENNE</b> (ou vieux catholicisme)	<u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament  <u>Pratiques religieuses</u> - prières du matin et du soir - messe du dimanche et des fêtes (Eucharistie) ou liturgie de la Parole (diacre ou laïc) - sacrement du pardon, sous forme individuelle (confession) sur demande.  <u>Fêtes principales</u> Noël, Epiphanie, Rameaux, Semaine Sainte, Pâques, Ascension, Pentecôte, Dormition de Marie (le 15 août), Toussaint.	Baptême unique dans l'enfance ou à l'âge adulte.  Pas de baptême d'urgence.	Pas de prescription particulière.	Visites des malades par des membres laïcs des paroisses ou des ministres: diacres ou prêtres.  A la demande du patient, la communion est apportée par un prêtre ou un(e) diacre.  Sur demande du patient ou de sa famille - si possible lorsque le malade est encore lucide, il peut recevoir l'onction d'huile appelée l'onction des malades, donnée par un prêtre.  Greffes d'organes et transfusion sanguine admises.	Appeler un prêtre ou un(e) diacre;  si nécessaire, mettre en relation le patient, les proches et le prêtre ou diacre.  L'autopsie et le prélèvement d'organes sont admis selon la procédure légale.

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rite et prescriptions
<b>Eglise CATHOLIQUE ROMAINE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - messe du dimanche et des fêtes - sacrement de réconciliation (Confession).</p> <p><u>Fêtes principales</u> Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption, Toussaint.</p>	<p>Baptême : en cas d'urgence celui-ci est donné, sur demande des parents, à un enfant gravement malade. Ce baptême peut être donné par un membre de l'équipe soignante.</p> <p>Pour baptiser: verser de l'eau sur le front de l'enfant en le nommant par son prénom et en disant: «N... je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit».</p>	<p>Le Mercredi des cendres et le Vendredi-Saint sont des jours de jeûne (sans viande) et d'abstinence ; facultatif pour les malades.</p>	<p>A la demande du patient, la communion est apportée au malade par un prêtre ou une personne mandatée.</p> <p>Sur demande du patient ou de sa famille - si possible lorsque le malade est encore lucide - le malade peut recevoir l'onction d'huile appelée onction ou sacrement des malades.</p> <p>Greffe d'organes et transfusion sanguine admises.</p>	<p>L'autopsie et le prélèvement d'organes sont admis selon la procédure légale.</p> <p>Avertir l'aumônier de garde. Si nécessaire mettre en relation le patient, ses proches, et l'aumônier.</p> <p>Joindre les mains du défunt (chapelet éventuellement).</p>

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rite et prescriptions
<b>Eglise ORTHODOXE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament.</p> <p><u>Ouvrage d'édification spirituelle :</u> Ecrits des Pères de l'Eglise.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - prières quotidiennes du matin et du soir - vêpres du samedi soir - liturgie eucharistique du dimanche.</p> <p><u>Fêtes principales</u> Noël, Théophanie (baptême du Christ), Annonciation, Rameaux, Célébration de la Semaine Sainte, Pâques, Ascension, Pentecôte, Transfiguration, Nativité de la Vierge.</p>	<p>Au 40<sup>ème</sup> jour de vie, l'enfant doit être présenté à l'Eglise: appeler un prêtre orthodoxe.</p> <p>En cas d'urgence le baptême peut être donné par toute personne chrétienne. Pour baptiser : verser de l'eau sur le front de l'enfant en le nommant par son prénom et en disant: «N... je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit».</p>	<p>Avant la communion, le croyant, même hospitalisé, reste à jeun. (non-strict: peut boire).</p> <p>Avant les grandes fêtes, le croyant se préparera par des jours de jeûne où il prendra une nourriture maigre, sans viande.</p>	<p>Avant une opération en cas de maladie grave et si le patient le souhaite, le prêtre viendra pour prier avec lui et sa famille, lui apportera la sainte communion et pratiquera, éventuellement, l'Onction des malades.</p> <p>La doctrine ne s'oppose ni aux greffes d'organes, ni aux transfusions sanguines.</p>	<p>L'autopsie et le prélèvement d'organes sont à éviter, mais la doctrine de l'Eglise ne s'y oppose pas.</p> <p>L'incinération peut être permise en certains cas.</p> <p>Les funérailles ont lieu en principe trois jours après le décès.</p>

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## I. Les Eglises chrétiennes

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>Eglise PROTESTANTE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - lecture de la Bible - prière - culte dominical - participation à la Sainte Cène</p> <p><u>Fêtes</u> Noël, Rameaux, Vendredi-Saint, Pâques, Ascension, Pentecôte, fête de la Réformation.</p>	<p>Baptême unique dans l'enfance ou l'âge adulte.</p> <p>Pas de prescription particulière pour un baptême d'urgence: faciliter le contact entre l'aumônier de garde ou le pasteur de la paroisse et la famille.</p> <p>Si l'état de santé d'un nouveau-né devient critique, ou en cas de décès, appeler l'aumônier de garde pour qu'il accompagne la famille.</p>	<p>Pas de prescription particulière.</p>	<p>A sa demande, la Sainte Cène est apportée au malade.</p> <p>Sur demande du patient ou de ses proches : onction d'huile en cas de maladie grave ou de longue durée, en communion avec la communauté paroissiale.</p> <p>Grefe d'organes et transfusion sanguine admises.</p>	<p>Autopsie et prélèvement d'organes : admis selon procédure légale.</p> <p>Prévenir l'aumônier de garde pour qu'il reconforte les proches.</p> <p>Lors de la toilette mortuaire, on peut croiser les doigts du défunt, mais ce n'est pas essentiel. On peut prévoir une croix nue et une Bible ouverte.</p> <p>Si les proches le souhaitent, veiller à ce qu'un moment de recueillement et de prière puisse être organisé au chevet de la personne décédée.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## II. Grandes religions

Confession	Pratiques quotidiennes Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<p><b>ANIMISME</b> C'est une cosmogonie partagée par de nombreux peuples à travers le monde. La pensée chamanique en est un bon reflet (Tout vient de Dieu et retourne à Dieu.) Selon le temps et l'espace chaque objet peut être consacré à la divinité.</p>	<p><u>Ecrits sacrés</u> Pas de texte écrit. A la transmission des savoirs qui se fait oralement s'ajoute l'expérience de groupe ou l'expérience individuelle avec la nature.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> La religion est globalement imbriquée dans le quotidien ; elle est relation et interaction constante entre le monde visible et invisible. Le domaine du sacré, fait partie intégrante de la vie de chacun. Face à un problème précis, on doit consulter des initiés ou des personnes âgées. Ces dernières, jouent un rôle spécial dans la mesure où, elles sont déjà plus ou moins préparées pour entrer dans le panthéon de la famille comme ancêtre.</p> <p><u>Fêtes principales</u> Elles varient selon le peuple, les us et coutumes, voire l'espace géographique.</p>	<p>Chacun est venu POUR quelque chose sur cette terre. Le reste dépend de l'ouverture de chacun, de sa capacité à respecter les lois naturelles et divines de son humilité face au sacré. Toutes les étapes de la vie de la naissance à la mort sont ponctuées par des rites et des initiations dont le contenu varie selon le peuple.</p> <p>En venant au monde, dès sa conception, un enfant est l'héritier d'une ethnie, de ses parents, de certains individus, d'un rôle social, etc. L'initiation peut commencer très tôt, dès les premiers jours de vie. Elle n'est pas nécessairement faite par classe d'âge.</p>	<p>Pas de prescription générale en ce qui concerne la nourriture.</p> <p>Mais il ne faut jamais oublier que l'humain est toujours en rapport avec son univers. Et donc ce qu'il mange a une incidence sur son fonctionnement. Cela veut dire qu'il est très important de replacer le patient dans son contexte d'origine.</p>	<p>La souffrance, la maladie, voire la mort, viennent rappeler l'importance d'un meilleur dialogue entre le monde du visible et celui de l'invisible.</p> <p>Il faut un minimum d'ordre, dans le monde intérieur (conscience entre autre) et dans le monde extérieur pour que l'on puisse bénéficier de la <b>Force Vitale</b>, car celui qui ne bénéficie pas de cette force peut être nuisible ou victime des autres.</p> <p>Or, la religion animiste donne un sens à tout phénomène. C'est ainsi que la maladie ou la souffrance peut résulter d'une dette symbolique dont certaines viennent d'un ancêtre. Ceci explique la recherche continue de l'équilibre entre les deux mondes.</p>	<p>La mort est universelle mais certaines causes peuvent avoir une connotation culturelle (par ex. chez certains peuples africains, la vente des âmes, le poison piétiné) mais le rite d'enterrement dans le monde animiste varie selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la cause de la mort,</li> <li>-le sexe</li> <li>-l'âge</li> <li>-la classe sociale du défunt</li> <li>-les initiations dont il a bénéficié.</li> </ul> <p>Le rituel sert à dénouer les liens du monde visible pour permettre au mort de rejoindre le monde de l'invisible dans de meilleures conditions, et trouver sa juste place. Plus le "rang social" est élevé plus le rituel sera important.</p>

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## II. Grandes religions

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>Foi BAHÁ'ÍE</b>	<p><u>Écrits sacrés</u> Écrits du Báb, de Bahá'u'lláh et d'Abdu'l-Bahá</p> <p><u>Fêtes principales</u> Premier, neuvième et douzième jour de Ridván, déclaration de Bahá'u'lláh, nouvel an bahá'í le 21 mars, et 5 autres jours commémoratifs.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - Prières journalières individuelles. - Commémoration des neuf jours saints bahá'ís et suspension du travail pendant ces jours. - Réunions de prières et de consultation tous les 19 jours, dites « Fêtes des dix-neuf jours » dans chaque localité.</p>	<p>Pas de rite à la naissance.</p> <p>L'enfant est élevé dans le respect de principes éthiques et moraux.</p> <p>Il est encouragé à étudier les grandes religions.</p>	<p>Une nourriture équilibrée pour le corps et l'esprit est recommandée.</p> <p>Pas de prescriptions spécifiques, hormis l'abstention de consommer stupéfiants, drogues et alcool, (sauf en cas de prescription médicale).</p> <p><u>Période de jeûne</u></p> <p>Du lever au coucher du soleil, durant 19 jours, avant le nouvel an. Sont dispensés : les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes ou qui allaitent, les malades et les voyageurs. Le jeûne symbolisant le détachement du monde physique, est de nature essentiellement spirituelle et constitue une période de méditation et de renouveau intérieur.</p>	<p>Il est recommandé aux bahá'ís de recourir aux soins médicaux en cas de maladie.</p> <p>La prière et la méditation sont recommandées.</p> <p>Greffes d'organes et transfusion sanguine admises.</p>	<p>Avertir l'Assemblée spirituelle locale.</p> <p>Prière spéciale à réciter avant l'inhumation.</p> <p>Crémation non autorisée.</p> <p>L'enterrement doit avoir lieu à moins d'une heure de distance avec les limites de la localité où le décès a eu lieu.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## II. Grandes religions

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et saisons	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<p><b>BOUDDHISME</b></p> <p>N.B. tenir compte des sensibilités culturelles (Laos, Chine, Japon, etc.), souvent plus déterminantes que l'appartenance religieuse.</p>	<p><u>Ecrits sacrés</u> Soutras : discours du Bouddha contenus dans les Ecritures qui existent en pâli, sanscrit, chinois et tibétain.</p> <p><u>Pratiques quotidiennes</u> variables selon les capacités des pratiquants. Il y a donc de nombreux niveaux de pratique, allant de la simple récitation de textes à des formes de méditation très avancées. Le bouddhiste type prend refuge dans les Trois Joyaux (le Bouddha, son Enseignement et sa Communauté).</p> <p>Utilisation d'un autel, avec image(s), bougie, encens et fleurs.</p> <p>Les <u>fêtes religieuses</u> sont nombreuses. La plus importante est le Vesak : jour de la naissance, de l'éveil et de la mort du Bouddha Shâkyamouni (en général, elle tombe à la pleine lune qui suit Pentecôte).</p> <p>Il n'y a aucune obligation d'aucune sorte.</p>	<p>Après l'accouchement, certaines familles amènent l'enfant à un moine pour qu'il reçoive une bénédiction.</p> <p>Là encore il n'y a aucune obligation.</p> <p>Noter précisément l'heure, la minute et la seconde de la naissance de l'enfant pour préparer son horoscope (thème astral).</p>	<p>Prescription spécifique: les moines ne mangent plus après 12h00.</p>	<p>Le bouddhiste peut croire à la puissance de guérison de la prière d'un religieux.</p> <p>Greffe d'organes et transfusions sanguines généralement admises.</p>	<p>Après la mort clinique, le corps est laissé en repos pendant env. 30 min, voire pendant deux ou trois jours. Autant que possible, le premier contact avec le corps doit se faire par le sommet du crâne.</p> <p>Après le décès, la tête doit être, si possible, orientée au nord et tournée vers l'ouest.</p> <p>Si cela est possible, il est bon que des religieux bouddhistes soient présents avant et après le moment de la mort, mais cela n'est pas une obligation.</p> <p>L'autopsie et le prélèvement d'organes sont admis selon la procédure légale, en tenant compte de l'avis familial.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## II. Grandes religions

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>HINDOUISME</b> Les rites de passage ont leur source dans des textes védiques et auxiliaires ; il y a des variations régionales dans les détails d'observance selon l'origine de la famille (Sri Lanka, Sud de l'Inde, Inde hindi-phone, le nord-est de l'Inde comprenant le Bangladesh et l'île de Bali.)	<u>Ecrits classiques</u> Védas, Ramayana, Pouranas, Smritis, et Mahabarata contenant la Bhagavad-Gita.  <u>Pratiques religieuses</u> - culte personnel, méditation, dévotions pour les dévatâs (anthropomorphisation d'un aspect du Suprême) et pour les gurus (maîtres enseignant une philosophie, une technique de méditation) - pas d'accent sur la célébration communautaire.  <u>Principales fêtes</u> Makara Sankranti : Solstice d'hiver Mahashivaratri: Nuit de Shiva Holi : Festival de printemps Nava-Varsha : Nouvel-An du printemps Rama navami : Naissance de Rama Janmashtami : Naissance de Krishna Ganesha-Chaturchi : fête de Ganesha Durga Puja/Dussera : Victoire de Rama/Fête de Durga Divali : Fête de lumière.	- Avant de sectionner le cordon ombilical, une pièce d'or ou d'argent est mise à proximité du nombril du bébé. Un membre de la famille, ou à défaut du personnel soignant, prononce cette prière: «Que Dieu accorde à ce bébé la longévité, la bonne santé, la force corporelle et la vigueur mentale».  - «Baptême» (= don du nom) : avant que le bébé ait 10 jours, un proche de la famille, ou à défaut, un membre du personnel soignant, étend du riz non décortiqué sur le sol et y écrit le prénom de l'enfant.	- Régime végétarien recommandé pour les brahmanes, sauf pour ceux originaires du Nord-Est de l'Inde.  - La viande bovine est interdite pour tous les Hindous sauf pour les ressortissants de l'île de Bali.	Amulettes et formules sacrées pour éloigner le mal, notamment en cas de maladie de longue durée.  Greffe d'organes et Transfusion sanguine ne sont pas interdites.	L'autopsie et le prélèvement d'organes ne posent pas de problèmes; il faut suivre la procédure légale.  Après le décès, le corps est généralement incinéré.

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
 La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
 Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## II. Grandes religions

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>ISLAM</b>	<p>Les musulmans adorent Allah, nom arabe de Dieu.</p> <p><u>Ecrits sacrés</u> CORAN, tradition du prophète Mohammed.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> Les Cinq piliers : - l'attestation de la foi - les cinq prières quoti-diennes, faite en direction de la Mecque, normalement précédées par des ablutions - l'aumône légale qui est une obligation - le jeûne du Ramadan au 9<sup>e</sup> mois lunaire de l'année musulmane - le pèlerinage à la Mecque, si possible, une fois dans la vie du croyant.</p> <p><u>Fêtes principales</u> Aid. Al. Fitr : clôture le mois du Ramadan et Aid-Al-Adha : la fête du sacrifice d'Abraham, marquant la fin du temps de pèlerinage à la Mecque soit au 10<sup>e</sup> jour du douzième mois lunaire.</p>	<p>Le rite de la <u>circuncision</u> est obligatoire et sera pratiqué dans la tendre enfance (traditionnellement vers 7-8 ans) par un médecin musulman ou non-musulman.</p>	<p>Pas de viande de porc, ni autre viande contenant encore du sang.</p> <p>Pas d'alcool. Stupéfiants autorisés à usage thérapeutique.</p> <p><u>Jeûne du mois du Ramadan</u>, consistant en une abstinence absolue de nourriture, de tabac et de relations sexuelles, et ceci du lever au coucher du soleil. Les personnes malades, les vieillards, les femmes enceintes ou qui allaitent, les femmes qui ont leurs règles, les enfants jusqu'à la puberté peuvent être dispensés du jeûne. Ces personnes peuvent récupérer les jours non jeûnés à leur guérison ou à la fin de leur indisposition.</p>	<p>Il faut éviter l'acharnement thérapeutique.</p> <p>En cas de nécessité absolue, la transfusion sanguine est autorisée.</p> <p>Le don d'organe, de donneur vivant ou décédé, est possible pour sauver une vie, mais avec le consentement des deux parties et l'aval des médecins.</p> <p>La visite des malades est obligatoire pour les proches et fortement recommandée pour chaque membre de la communauté.</p>	<p>En fin de vie, la confession de foi en arabe : «il n'y a qu'un Dieu Allah et Mohammed est son prophète» doit être formulée par le patient lui-même sinon par un de ses proches ou encore par une cassette disponible chez les huissiers : Entrée principale, Entrée Beau-Séjour, Maternité et Pédiatrie.</p> <p>Le personnel soignant, juste après le décès pourra toucher le corps du défunt mais, en général, ce sont ses proches qui se chargent de la toilette rituelle. Les femmes lavent le corps des femmes et les hommes celui des hommes. Il faut manipuler le corps avec décence et respect. Les parties intimes doivent être soigneusement couvertes durant cette toilette : la grande ablution. S'il n'y a aucune personne musulmane qui peut s'en charger, il faudra faire appel à la Mosquée la plus proche (à Genève la <u>Fondation culturelle islamique*</u>; à Genève cette toilette rituelle est effectuée à la Mosquée où le corps est transféré. Le corps n'est jamais incinéré mais inhumé. L'autopsie n'est autorisée que pour raison judiciaire.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.

La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.

Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

## II. Grandes religions

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>JUDAISME</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> Bible hébraïque Ancien Testament (Torah, Prophètes, Ecrits).</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - Lecture hebdomadaire de la Torah (les cinq premiers livres de la Bible juive); les hommes se couvrent la tête pour prier et pour lire. - Observation de la Loi, p. ex. shabbat (commence vendredi soir au coucher du soleil, finit le samedi soir à la tombée de la nuit).</p> <p><u>Fêtes principales</u> Pessah : la Pâque (sortie d'Egypte). Chavouot : don de la Loi au Sinai. Souccot : Peuple dans le désert. Simhat-Torah : Joie de la Torah. Roch Hachana : Nouvel-An. Yom Kippour : Jour du Pardon. Pourim : Fête d'Esther. Ticha Be-Av : Destruction des Temples. Hanoucca : Fête des Lumières</p>	<p>Circoncision rituelle des garçons le 8e jour. La mère déterminant la religion de l'enfant, en cas de mariage mixte, consulter les parents.</p>	<p>Pas de porc. Viande cacher : ruminants à sabots fendus et volaille de basse-cour, abattus et préparés rituellement; Poissons : avec nageoires et écailles. Pas de mélange lacté/ carné. Lavage à part des plats et ustensiles lactés/carnés.</p> <p>Jeûne absolu à Yom Kippour (sauf contre-indication médicale).</p> <p>Aliments sans levain pendant la semaine de Pessah (dure 7 à 8 jours).</p> <p>Un patient juif orthodoxe fera apporter toute sa nourriture de l'extérieur, s'il n'est pas absolument certain de la «cacherout» de la cuisine de l'Hôpital</p>	<p>Transfusion sanguine autorisée avec assentiment préalable du malade ou de ses proches.</p> <p>Greffe d'organes: toujours se référer à la famille et à son autorité religieuse.</p> <p>Pour les juifs orthodoxes, les soins et interventions chirurgicales ne sont pratiqués pendant le shabbat qu'en cas d'urgence vitale.</p>	<p>Aviser absolument la famille qui se charge de l'accompagnement (prières et confession en hébreu). - Fermer la bouche et les yeux du/de la défunt-e; - enlever les souillures (laver un minimum, le cas échéant); - lorsque le corps n'est pas transporté dans les heures qui suivent le décès, enlever l'alliance ou tout autre bijou; - le corps doit être enveloppé d'un drap propre; - couvrir le visage.</p> <p>Autopsie : dans tous les cas, demander l'autorisation à la famille qui se référera à son autorité religieuse.</p> <p>Avertir la famille et la communauté juive pour la toilette rituelle.</p> <p>Donner à la famille la possibilité de veiller la personne décédée.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève. La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite. Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

### III. Autres communautés religieuses

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance acte religieux et thérapeutique	La mort : rite et prescriptions
<b>Eglise NEO- APOSTOLIQUE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament.</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> Les personnes hospitalisées reçoivent la Sainte Cène tous les 15 jours par un responsable religieux de leur communauté.</p> <p><u>Fêtes</u> Noël, Vendredi-Saint, Pâques, Ascension, Pentecôte.</p>	<p>Baptême d'eau administré par un serviteur sacerdotal; baptême d'Esprit dispensé par un apôtre.</p> <p><u>Baptême</u> : En cas d'urgence appeler un proche de l'enfant, membre de l'Eglise qui pourra procéder à un <u>baptême d'eau</u> : par aspersion, faire 3 signes de croix sur le front de l'enfant au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.</p> <p>Distinction entre Baptême d'eau et Baptême d'Esprit.</p>	Pas de prescription particulière.	Greffe d'organes et transfusion de sang, admises.	<p>Pas de rituel, ni de sacrements particuliers.</p> <p>L'autopsie et les dons d'organes sont admis.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.

La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.

Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

### III. Autres communautés religieuses

Confession	Pratiques quotidiennes Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rites et prescriptions
<b>MORMONS</b> (Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours)	<u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament Le Livre de Mormon Les doctrines et Alliance La Perle de Grand Prix.  <u>Pratiques religieuses</u> - Prière - culte dominical - participation à la Sainte Cène; à sa demande, la Sainte Cène est apportée au malade.  <u>Fêtes principales</u> Noël, Pâques, Pentecôte.	Les enfants sont présentés à la communauté et bénis. Ils seront baptisés à partir de 8 ans.  En cas de besoin, il est possible de demander une bénédiction qui sera donnée par un membre de l'Eglise détenteur de la prêtrise; ce n'est pas une obligation.	Pas d'excitant (ni thé, ni café, ni alcool, ni tabac, ni drogues, sauf à usage thérapeutique).  Prière de remerciement et de bénédiction avant les repas.	Sur demande, l'onction d'huile des malades est donnée par deux membres détenteurs de la prêtrise.  Greffe d'organes : décision laissée à la personne concernée avec l'aide de la prière et de l'avis médical.  Transfusion sanguine : aucune restriction.	L'autopsie et le prélèvement d'organes sont admis.

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
 La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
 Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

### III. Autres communautés religieuses

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rite et prescriptions
<b>Première Eglise du CHRIST SCIENTISTE</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible : Ancien Testament et Nouveau Testament.</p> <p><u>Ouvrages d'études</u> «Science et Santé avec la Clef des Ecritures» de Mary Baker Eddy.</p> <p>Leçons et sermons hebdomadaires.</p> <p>Pas de célébration de fêtes.</p>	Pas de baptême ni de bénédiction.	Rien de particulier. Le scientifique chrétien ne consomme pas d'alcool.	Le scientifique chrétien qui n'est pas hospitalisé contre sa volonté accepte en principe les actes thérapeutiques.	<p>Pas de prescriptions spéciales. Si possible, le corps féminin sera préparé par une personne du même sexe.</p> <p>Autopsie et prélèvements : selon décision des intéressés.</p>

**REMARQUE IMPORTANTE : cette page fournit au soignant des indications succinctes en matière de soin. Toutefois, dans chaque situation, l'adéquation de ces indications dépendra toujours de l'engagement du (de la) patient(e) et de ses proches, face à la doctrine de sa communauté religieuse.**

Chr REIST, pasteur, responsable du projet, en collaboration avec les membres du groupe de travail – mars 2006

### III. Autres communautés religieuses

Confession	Pratiques religieuses Ecrits sacrés Fêtes et temps liturgiques	La naissance rite	La nourriture prescription	Maladie, souffrance actes religieux et thérapeutiques	La mort rite et prescriptions
<b>TEMOINS DE JEHOVAH</b>	<p><u>Ecrits sacrés</u> La Bible, traduction de préférence : «Les Saintes Ecritures, traduction du monde nouveau».</p> <p><u>Fêtes</u> Pas de fêtes, à part la Commémoration de la mort de Jésus-Christ (14 Nisan).</p> <p><u>Pratiques religieuses</u> - Etude et méditation personnelle de la Bible - prière - il n'est pas conseillé d'inviter les patient(e)s aux célébrations religieuses dans l'Hôpital.</p>	<p><u>Baptême</u> En aucun cas, baptême de nouveau-né.</p> <p>Le baptême est pratiqué par immersion, après une instruction religieuse profonde des Ecritures. Le croyant en fait la demande.</p>	<p>Pas d'aliment contenant du sang ou des dérivés de sang (plasma), comme boudin, fricassée, viande non saignée.</p> <p>Tabacs et drogues proscrits (sauf à usage thérapeutique).</p>	<p>Les visites par des ministres d'autres communautés religieuses ne sont pas indiquées.</p> <p>Jamais de transfusion de sang ou de ses com-positants.</p> <p>Lors d'une opération, récupération du sang perdu possible par machine peropératoire de récupération; appareil connu des anesthésistes des HUG. Laisser à la conscience du patient d'accepter ou non cette technique, si l'amorçage de la machine n'est pas effectué par du sang.</p> <p>Greffe d'organes: pas d'opposition, la décision est laissée à la personne concernée.</p>	<p>Autopsie et prélèvements d'organes : les Ecritures ne donnent pas de renseignements précis. Chacun est libre de décider selon sa conscience.</p> <p>Si la personne n'a pas de parenté, aviser un responsable de la communauté; mais les visites par des ministres d'autres communautés religieuses ne sont pas indiquées.</p>

© Les Aumôneries de l'Hôpital Cantonal de Genève et celle du CHUV en collaboration avec les éditions ENBIRO, Lausanne, PLATEFORME INTERRELIGIEUSE, Genève.  
La rédaction de ce document est issue d'un dialogue ouvert entre les initiateurs du projet et un (quelques) adepte(s), représentant(s) reconnu(s) de la tradition religieuse décrite.  
Reproduction et diffusion autorisée moyennant mention exhaustive de la source et de la date.